

Gabriela Rüttimann

La présidente rend compte



à jour!
Psychotherapie-Berufsentwicklung
8. Jahrgang, Nr. 1, 2022, Seite 47–48
DOI: 10.30820/2504-5199-2022-1-47
Psychosozial-Verlag

Impressum | Mentions légales

à jour! – Psychotherapie-Berufsentwicklung

ISSN 2504-5199 (Print-Version)

ISSN 2504-5202 (digitale Version)

8. Jahrgang Heft 1/2022, Nr. 15

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2022-1>

Herausgeber

Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten ASP
Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www.psychotherapie.ch
Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist ein Informationsorgan der ASP. Gleichzeitig versteht sie sich als Forum ihrer Mitglieder, in dem auch Meinungen geäußert werden, die unabhängig von der Meinung des Vorstandes und der Redaktion sind.

Redaktion

Peter Schulthess | Redaktionsleitung
peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20
Marianne Roth | marianne.roth@psychotherapie.ch
Veronica Defièvre | veronica.defiebre@psychotherapie.ch
Sandra Feroletto | sandra.feroletto@psychotherapie.ch

Redaktionsschluss

1. März für Juni-Heft / 15. September für Dezember-Heft

Verlag

Psychosozial-Verlag GmbH & Co. KG
Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26
www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Abo-Verwaltung | Bezugsgebühren

Psychosozial-Verlag | bestellung@psychosozial-verlag.de
Jahresabonnement 29,90 € (zzgl. Versand)
Einzelheft 19,90 € (zzgl. Versand)
Studierende erhalten gegen Nachweis 25 % Rabatt.
Das Abonnement verlängert sich um jeweils ein Jahr, sofern nicht eine Abbestellung bis acht Wochen vor Ende des Bezugszeitraums erfolgt.
Das Abonnement ist für ASP-Mitglieder im Mitgliedsbeitrag enthalten.

Anzeigen

Anfragen zu Anzeigen richten Sie bitte an den Verlag (anzeigen@psychosozial-verlag.de) oder die Geschäftsstelle der ASP (asp@psychotherapie.ch).
Es gelten die Preise der auf www.psychosozial-verlag.de einsehbaren Mediadaten.
ASP-Mitglieder wenden sich bitte direkt an die Geschäftsstelle der ASP.

Bildnachweise

Titelbild: © iStock by Getty Images/pinstock; S. 9, 61: © iStock by Getty Images/Animaflo; S. 21, 63: © iStock by Getty Images/Popartic; S. 5, 7, 14, 15, 17, 18, 47, 49, 56, 57, 59, 60: © ASP; S. 13, 55: © EAP; S. 32: © UECD



Digitale Version

Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist auch online einsehbar: www.a-jour-asp.ch
Die Beiträge dieser Zeitschrift sind unter der Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs 3.0 DE Lizenz lizenziert. Diese Lizenz erlaubt die private Nutzung und unveränderte Weitergabe, verbietet jedoch die Bearbeitung und kommerzielle Nutzung. Weitere Informationen finden Sie unter: creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

à jour! – Evolution de la profession de psychothérapeute

ISSN 2504-5199 (Version papier)

ISSN 2504-5202 (Version numérique)

8. tome numéro 1/2022, 15

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2022-1>

Editeur

Association Suisse des Psychothérapeutes ASP
Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www.psychotherapie.ch
La revue à jour! Évolution de la profession du psychothérapeute est un organe d'information de l'ASP. En plus, c'est un forum dans lequel on exprime des avis qui sont indépendants de l'avis du comité et de la rédaction.

Rédaction

Peter Schulthess | Directeur de rédaction
peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20
Marianne Roth | marianne.roth@psychotherapie.ch
Veronica Defièvre | veronica.defiebre@psychotherapie.ch
Sandra Feroletto | sandra.feroletto@psychotherapie.ch

Date de rédaction finale

1er mars pour juin | 15 septembre pour décembre

L'éditeur

Psychosozial-Verlag GmbH & Co. KG
Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26
www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Gestion des abonnements | Frais de souscription

Psychosozial-Verlag | bestellung@psychosozial-verlag.de
Abonnement annuel 29,90 € (frais d'envoi en sus)
Prix du numéro 19,90 € (frais d'envoi en sus)
Les étudiants bénéficient d'une réduction de 25 % sur présentation d'un justificatif.
L'abonnement est reconduit d'un an à chaque fois dans la mesure où aucune résiliation n'a lieu avant le 15 novembre.
L'abonnement est compris dans la cotisation pour les membres ASP.

Annonces

Veillez adresser vos demandes de renseignements sur les annonces à l'éditeur (anzeigen@psychosozial-verlag.de) ou au bureau de l'ASP (asp@psychotherapie.ch).
Les prix valables sont ceux publiés dans les données médiatiques sur www.psychosozial-verlag.de.
Les membres ASP sont priés de s'adresser directement à la rédaction.

Crédits photographiques

Couverture: © iStock by Getty Images/pinstock; p. 9, 61: © iStock by Getty Images/Animaflo; p. 21, 63: © iStock by Getty Images/Popartic; p. 5, 7, 14, 15, 17, 18, 47, 49, 56, 57, 59, 60: © ASP; p. 13, 55: © EAP; p. 32: © UECD



Versión numérique

La revue à jour! Psychothérapie-Développement professionnel est également consultable en ligne : www.a-jour-asp.ch
Les articles de cette revue sont disponibles sous la licence Creative Commons 3.0 DE en respectant la paternité des contenus – pas d'utilisation commerciale – sans œuvre dérivée. Cette licence autorise l'utilisation privée et la transmission sans modification, interdit cependant le traitement et l'utilisation commerciale. Veuillez trouver de plus amples informations sous : creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

La présidente rend compte

Gabriela Rüttimann

Assemblée des membres

Après que les deux dernières assemblées des membres n'avaient pas pu se tenir en présence des membres du fait de la pandémie, environ 60 personnes ont pu cette année venir à l'AM tenue au Volkshaus à Zurich. La participation animée a été notamment due à l'annonce que les points ordinaires de l'ordre du jour serait suivie d'une heure de questions relatives à la mise en œuvre du modèle de la prescription. J'ai donc eu le grand plaisir de présenter la structure tarifaire qui vient tout juste d'être décidée.



Assemblée des membres 2022

La structure tarifaire transitoire

La structure tarifaire qui a été pensée en tant que solution transitoire est une structure tarifaire de prestations unitaires pour la psychothérapie psychologique (selon l'art. 43 al. 5 LA-Mal). Les prestations peuvent être décomptées par minute et limitées. La structure définitivement négociée comprend 32 positions pouvant être décomptées : 13 en présence et 19 en l'absence du patient, de la patiente, prestations de coordination, rapports en absence, prestations de cas d'urgence, indemnités de déplacements et prestations matérielles. Des limitations plus élevées s'appliquent aux enfants et aux adolescents. Les prestations thérapeutiques peuvent être décomptées en ajustement individuel, en thérapies de couple, de groupes ou familiales. Chaque forme de thérapie peut également être proposée au téléphone.

Afin de clarifier les problèmes d'interprétation éventuels et d'observer l'évolution des tarifs, les partenaires tarifaires misent sur une commission de structure tarifaire et de surveillance.

Fait également partie du contrat de structure transitoire une procédure définie en commun pour élaborer la structure tarifaire définitive, qui doit être élaborée d'ici fin 2024.

Reste encore à clarifier le fait de savoir si une autorisation provisoire de la structure tarifaire par le Conseil fédéral est nécessaire. Il s'agissait également de mettre en œuvre la structure tarifaire au plan technique et de planifier et réaliser des formations. Les points de taxe, qui peuvent être décomptés pour les différentes positions tarifaires devaient encore être négociés. La signature des contrats fait également défaut, raison pour laquelle la structure ne pouvait pas encore être rendue publique.



À propos de la situation des membres

Nous avons également eu l'an dernier à déplorer une baisse du nombre de nos membres. Comme la grande majorité des départs était imputable à l'âge des membres partants, il faut partir du principe que le changement de modèle a produit un effet et a amené toute une série de psychothérapeutes encore actifs à ne plus exercer et à profiter de l'occasion pour mettre fin à leur vie professionnelle. Il est à l'heure actuelle difficile de prévoir s'il y aura d'autres départs. Nous ne pourrions planifier l'avenir et une nouvelle stratégie de l'association que lorsque la situation se sera stabilisée après que le modèle de la prescription aura enfin été introduit. Il faut partir du principe que, du fait du recul des chiffres de la pandémie et de l'assouplissement qui se dessine du fait des mesures prises par le Conseil fédéral, une normalisation des activités courantes – peut-être aussi précaire – devrait se produire. Il apparaît cependant que les préparations à l'introduction du modèle de la prescription produiront un surcroît de la charge de travail. L'effet et la forme que ce changement pourrait avoir sur l'effectif des membres est une question qui reste en suspens.

Les nombreuses réactions positives que nous n'avons pas cessé de recevoir de la part de nos membres nous a beaucoup réjouis. Et ce tant par rapport aux informations en relation avec la pandémie de Corona qu'en ce qui concerne aussi le changement de modèle, qui a suscité des incertitudes chez beaucoup de personnes et a soulevé de nombreuses questions.

Situation financière

L'exercice s'est clôturé avec des recettes supérieures d'environ CHF 30 000 au budget. Environ la moitié était due à un meilleur résultat des cotisations de membres individuels, que nous avons par prudence budgété un peu plus bas. Nous avons en outre légèrement progressé au niveau des manifestations et de la vente des imprimés.

Nous avons également mieux tiré notre épingle du jeu du côté des dépenses. Du fait du coronavirus, l'assemblée des membres a une fois de plus pas pu se tenir sur place, mais s'est déroulée par écrit. Les sessions et les congrès a été majoritairement transférée sur Internet, ce qui a permis que les frais de déplacement et d'hôtel ont pu être économisés. Les dépenses pour les magazines ont été légèrement diminuées, parce que nous avons acquis les annonces et les encarts de façon plus active. Nous avons également pu augmenter nos ventes d'imprimés. Le montant budgété pour le conseil juridique n'a pas été uti-

lisé. Nous avons en revanche dû faire face à des dépenses plus élevées pour le groupe tarifaire, parce que davantage de temps a dû être consacrée aux négociations tarifaires.

Changement de personnel au siège

Après 17 bonnes années de bons et loyaux services, Ursula Enggist va prendre une retraite bien méritée et quitter notre association. L'ASP perd au siège un pilier important avec son départ. Ursula a couvert un très grand et large éventail de travaux au secrétariat et était la fiabilité en personne. Les connaissances et les expériences qu'elle avait acquises au cours des années va nous manquer et laisseront une lacune importante derrière elle. Le fait qu'elle était également très appréciée par les membres, parce qu'elle était souvent la première interlocutrice au siège, lui ont valu de vifs applaudissements de la part de ces derniers. Nous prendrons également congé d'elle comme il se doit.

Groupe de travail « Ukraine »

À l'initiative d'un membre et après discussion, le Comité a décidé lors de sa session présente que Peter Schulthess devait demander à l'assemblée des membres à contribuer à un groupe de travail qui proposerait un accompagnement professionnel aux réfugiés venant d'Ukraine. Comme le siège est actuellement fortement chargé avec le modèle de la prescription, ce groupe de travail devrait s'organiser lui-même. Le membre du directoire Kurt Roth s'est mis à disposition en tant que coordinateur et six membres se sont déclarés prêts à participer au groupe de travail.

Conclusion gourmande de l'AM

Après l'assemblée des membres, ces derniers ont été invités à l'apéro riche, qui était copieux et délicieux. Ce fut un plaisir que de trinquer avec tel ou tel autre membre sur les résultats obtenus, et de poursuivre les projets entamés.

Gabriela Rüttimann est présidente de l'ASP.

